



**ÉLISA
LEMONNIER**
lycée polyvalent

Académie de Paris
Région Île-de-France



Mobilité des étudiants à des fins de Stage Barème des bourses

Les montants fixés par les agences nationales se trouveront à l'intérieur des fourchettes « minimum-maximum » suivant le niveau de vie du pays de destination. Vous trouverez ci-dessous le barème fixé par votre établissement :

GROUPES	PAYS	Montant de la bourse/mois
Groupe 1 : Pays où le coût de la vie est plus élevé	Danemark, Finlande, Islande, Irlande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède. + Pays partenaires de la région 14.	600 EUR/mois
Groupe 2 : Pays où le coût de la vie est moyen	Autriche, Belgique, Chypre, France, Allemagne, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal, Espagne . + Pays partenaires de la région 5.	540 EUR / mois
Groupe 3 : Pays où le coût de la vie est plus faible	Bulgarie, Croatie, Tchéquie, Estonie , Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Macédoine du Nord, Turquie.	490 EUR /mois

Les étudiants ayant moins d'opportunités pourront bénéficier d'un complément financier à la contribution aux frais de séjour **d'un montant de 250 EUR par mois**.

Les étudiants en stage pourront bénéficier d'un complément financier à la contribution aux frais de séjour d'un montant de **150 EUR par mois**

Les étudiants et les jeunes diplômés effectuant des stages recevront, en plus de la contribution aux frais de séjour